



# *La Vie Féline*

*Cat Club de Paris et des Provinces Françaises*

*Janvier 2012*







Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous présenter cette nouvelle revue destinée à nos adhérents et qui a pour but de vous informer sur la vie de notre association. Bien entendu cette revue est vivante et tous les articles et documents que vous pouvez nous faire parvenir seront les bienvenus. Ils seront publiés dans les prochaines éditions, ces articles devront être liés aux chats en général, à une race que vous élevez, mais aussi également aux soins de toilette, de comportements animaliers, de préparation d'exposition, de problèmes sanitaires.

Nous profitons également de cette revue pour vous souhaiter une très bonne année 2012.

L'équipe du Cat Club de Paris

## SOMMAIRE :

- Présentation .....	Page 1
- Sommaire.....	Page 2
- Le bureau.....	Page 3
- Nostalgie.....	Page 4
- Assemblée générale du 11 Octobre 2011.....	Page 5
- Présentation d'une Race Le Chartreux.....	Page 7
- Site Internet.....	Page 9
- Prochaines Expositions.....	Page 10
- Poème.....	Page 11
- Règlement des expositions.....	Page 12
- Médecine Dentaire Féline.....	Page 13
-RIA RIEX.....	Page 17
-Résultats d'Exposition.....	Page 19
- Contacts.....	Page 23
- Jeux.....	Page 25
-Affiches.....	Page 26
-Solution Jeux .....	Page 27

## **Le Bureau**

**Présidente :  
Suzanne ARELLI**

**Vice Présidente :  
Nicole GODIER LEPERT**

**Vice Président :  
Patrick WATRIN**

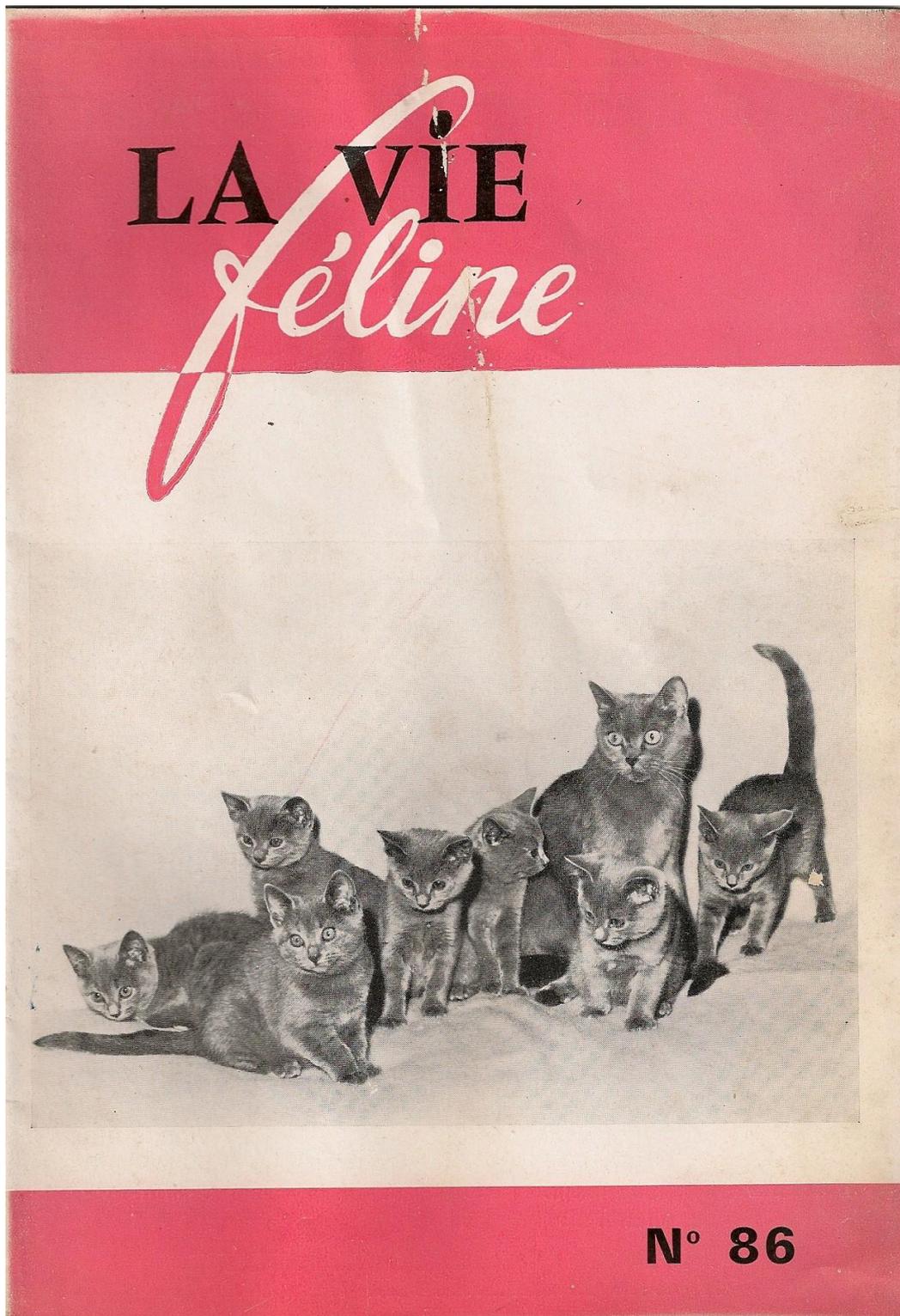
**Président d'Honneur :  
Jean SIMONNET**

**Secrétaire :  
Cathy WATRIN  
Secrétaire Adjointe :  
Francoise CHABOCHE**

**Trésorière :  
Sylvie ANDRIEUX  
Trésorier Adjoint :  
Christian POMIE**

**Membres du bureau :  
Alain GILMAN  
Jacky LETOURNEAU  
Régine MAHUT**

# NOSTALGIE



Notre revue en 1970

Ordre du jour

- ◆Renouvellement des membres du bureau : Mlle ANDRIEUX- Mme ARELLI- Mme CHABOCHE – Mme GODIER LEPERT – Mme MAHUT –Mr LETOURNEAU – MR POMIÉ – Mr SIMONNET – Mr WATRIN
- ◆Rapport financier exercice 2010
- ◆Rapport moral année 2010

Ouverture de l'assemblée à 15h 15'

◆**Renouvellement des membres du Bureau** Après appel à candidatures, les candidats suivants se sont présentés :

Mlle ANDRIEUX- Mme ARELLI- Mme CHABOCHE – Mme GODIER LEPERT – Mme MAHUT –  
Mr LETOURNEAU – Mr POMIÉ – Mr SIMONNET – Mr WATRIN

❖35 adhérents, à jour de leur cotisation, ont voté :

Mlle ANDRIEUX : 31 voix pour  
Mme ARELLI : 30 voix pour  
Mme CHABOCHE : 22 voix pour  
Mme GODIER LEPERT : 27 voix pour  
Mme MAHUT : 24 voix pour  
Mr LETOURNEAU : 31 voix pour  
Mr POMIÉ : 25 voix pour  
Mr SIMONNET : 27 voix pour  
Mr WATRIN : 30 voix pour  
- 2 votes nuls pour tout le bureau

Sont élus à la majorité des suffrages exprimés : Mlle ANDRIEUX- Mme ARELLI- Mme CHABOCHE –  
Mme GODIER LEPERT – Mme MAHUT –Mr LETOURNEAU – Mr POMIÉ – Mr SIMONNET – Mr  
WATRIN

A l'issue de l'AG, le bureau se réunira pour procéder à la répartition des sièges

◆**Rapport financier exercice 2010** : Documents remis en séance.

Résumé des différents postes

Résultat : 11 540.10

Commentaires de la trésorière : L'organisation des expositions de l'année 2010 a rapporté au club, pour la première fois depuis longtemps en effet, les comptes ont été en progression. Cela est dû en grande partie, à l'organisation pour la première fois en France de la MONDIALE FIFé qui a incité les exposants FFF et indépendants à s'inscrire dans nos expositions pour pouvoir participer à cette grande exposition !

L'année 2011 se termine honorablement sauf pour Le Perray qui a enregistré un déficit dû au prix élevé de la salle et au peu de visiteurs. Pour assurer au mieux une bonne dynamique du club, l'idéal serait de tendre vers l'organisation de 4 expositions par an.

◆ **Approbation de l'exercice 2010**

L'exercice 2010 est approuvé à main levée lors de l'Assemblée Générale par les membres présents et à jour de leurs cotisations.

◆**Rapport Moral exercice 2010** : La Présidente remercie toutes celles et tous ceux qui n'hésitent pas à prendre de leur temps pour venir aider à l'organisation des expositions et regrettent que ce soit toujours les mêmes et en trop petit nombre !

Les cotisations se maintiennent et les expositions ont une bonne renommée.

## Demande de Mme ARELLI :

- Mme ARELLI, présidente sortante et dont le mandat vient d'être renouvelé suite aux élections dont les résultats viennent d'être dépouillés, demande à l'Assemblée Générale de coopter sur deux des trois sièges vacants, deux adhérents dont le bénévolat n'est plus à démontrer lors de l'organisation des expositions et autres demandes du bureau du club pour tout ce qui touche à la vie du club : *Mme Cathy WATRIN* et *Mr Alain GILMAN*. Il est procédé à un vote à main levée. **L'assemblée approuve à la majorité absolue la cooptation de ces deux membres particulièrement méritants**

## - Sujets évoqués en séance :

- Problème des cages qui sont de plus en plus vieilles, certaines étant même très abîmées : barreaux dessoudés, trace de rouille dû aussi aux produits désinfectants utilisés par les exposants .....

- Il va falloir faire un état des lieux des cages en bonne état et celles à restaurer.

Fin des débats et de l'Assemblée Générale Ordinaire à 17 h. **Procès verbal de la réunion de bureau du CAT CLUB De PARIS et des Provinces Françaises**  
**Tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2011 à PARIS**

Suite a l'assemblée générale ordinaire de l'association, la réunion du bureau s'est tenue afin de repartir les postes des membres.

Début de la réunion à 17h00

Personnes présentes :

Mlle ANDRIEUX- Mme ARELLI- Mme CHABOCHE – Mr GILMAN – Mme GODIER LEPERT  
– Mme MAHUT – Mr LETOURNEAU – MR POMIÉ – Mme WATRIN – Mr WATRIN

- Pour le poste de Président Mme ARELLI s'est présentée et a été validée à l'unanimité.

Intervention de Mme ARELLI demandant à Mr WATRIN de se présenter comme Vice Président.

- Pour les postes de Vice Président se présentent Mme GODIER LEPERT et Mr WATRIN, ces 2 postes sont validés à l'unanimité.

- Pour le poste de secrétaire Mme WATRIN se présente et est validé à l'unanimité.

- Pour le poste de secrétaire Adjoint Mme CHABOCHE se présente et est validé à l'unanimité.

- Pour le poste de trésorier Mme ANDRIEUX se présente et est validé à l'unanimité.

- Pour le poste de trésorier Adjoint Mr POMIÉ se présente et est validé à l'unanimité.

- Monsieur SIMONNET (absent) est déclaré Président d'honneur à l'unanimité.

Fin des débats et de la réunion de bureau à 17 h 30.

Brigitte POMIÉ

# LE CHARTREUX

## Présentation – Histoire



*Uxiane de L'Arche Bleue*

### Origines

C'est au 16<sup>ème</sup> siècle que le poète Joachim du Bellay célèbre, le premier, en 1558, un chat gris au pelage laineux " *couché par ondes sur l'échine*" du nom de Bélaud.

D'autres écrits font par la suite référence à ces chats d'un gris bleuté réputés pour leurs qualités de chasseurs, qui seront dits de couleur bleue et auxquels on donnera dès le 18<sup>ème</sup> siècle le nom de " **Chat des Chartreux** ".

En 1723, Jacques Savary des Bruslons, dans son " *Dictionnaire Universel du Commerce d'Histoire Naturelle et des Arts et Métiers* ", ouvrage technique traitant de la classification des peaux et cuirs destiné aux négociants, évoque donc pour la première fois le nom de **Chat des Chartreux**. Puis, en 1727, il est fait mention par un voyageur de, je cite, " *beaux chats ardoise qui viennent de l'île de Malte* " (J. SIMONNET, in " **Le Chat des Chartreux** ", 1980).

En 1753, la " *Grande Encyclopédie*" (Inventaire Raisoné des Sciences, des Lettres et des Arts) définit ainsi le *Chat des Chartreux* :

" *Chartreux – Sorte de chat dont le poil est d'un gris cendré tirant sur le bleu. C'est une des peaux dont les pelletiers font négoce et qu'ils emploient dans les fourrures.* "

En 1756, Buffon, dans son " *Histoire Naturelle* ", entreprend une description minutieuse du Chat Domestique, du Chat des Chartreux et du Chat d'Angora, illustrée de gravures, permettant ainsi d'établir la distinction entre ces trois races et d'ébaucher les critères du futur standard.

En 1759, c'est au tour du " *Dictionnaire Raisoné et Universel des Animaux* " de donner sa définition :

" *On nomme à Paris Chat des Chartreux ceux qui sont entièrement de couleur cendrée.* "

En 1832, les planches sont en couleur et permettent une bonne représentation graphique de la race.

Il est à noter que, jusqu'au tout début du 20<sup>ème</sup> siècle, c'est avant tout pour la qualité de sa fourrure que l'on s'intéresse au Chat des Chartreux, pour ensuite, peu à peu, lui octroyer sa place de chat de compagnie.

## Le Chat des Chartreux et l'Histoire

L'apparition du Chat des Chartreux et l'origine même de son nom trouvent leur fondement dans plusieurs thèses différentes, celles-ci étant par nature complémentaires et s'accordant sur certains points.

Nous devons à ce stade souligner l'important travail d'étude effectué par Monsieur Jean SIMONNET, actuel président du Club du Chat des Chartreux ("*Depuis 1965 j'ai tenu un cahier où j'ai noté les observations que j'ai pu faire sur des chats bleus non sélectionnés et vivant à l'état naturel*", J. SIMONNET, in "**Le Chat des Chartreux**", 1980 ) ; le résultat de ce travail considérable, publié dans son livre "**Le Chat des Chartreux**" (1980 - 1<sup>ère</sup> édition) se présente sous la forme de recherches approfondies et s'appuie sur un nombre important de témoignages détaillés, fruit d'une enquête minutieuse. En conclusion, il faut retenir que le chat bleu domestique et le Chat des Chartreux sont deux races bien différenciées.

Le **Chat des Chartreux**, descendant d'une lointaine race vivant à Malte, comme indiqué plus haut, ou bien d'une région montagneuse de Syrie, ce qui expliquerait la densité de sa fourrure ? Introduit en Europe par les Croisés, ou par de très lointains ancêtres voyageurs ? Ou race à part entière obtenue par un travail de sélection sur un chat européen de couleur bleue ? Les deux hypothèses peuvent être envisagées.

D'autre part, le terme de **Chat des Chartreux** serait issu du nom d'une étoffe laineuse, fabriquée en Espagne, plutôt que de l'Ordre des Chartreux, les moines chartreux n'ayant jamais pratiqué l'élevage cette race.

Il est important de rendre hommage également à deux sœurs, Suzanne et Christine LEGER, qui, en 1925, entreprennent de faire reproduire ces chats bleus après avoir observé bon nombre d'entre eux vivant en liberté sur l'île de Belle Ile en Mer, où elles résident. Ayant constaté que ces chats répondaient à la description du Chat des Chartreux telle qu'elle était mentionnée dans les ouvrages anciens, elles décident d'effectuer une sélection rigoureuse pour, dès 1928, présenter leurs chats en exposition et connaître la consécration en 1933 avec la victoire de Mignonne de Gerveur à l'exposition du Cat Club de Paris.

*Pour conclure sur cette race à laquelle, en 1977, a été attribué son propre standard, rappelons que l'écrivain Colette, séduite par la beauté du Chat des Chartreux, célèbre en ces termes Saha, l'héroïne de son roman "La Chatte" (1930, Editions Grasset) : " Mon petit ours aux grosses joues... Mon démon couleur de perle... ", comparant son pelage " de chatte des Chartreux, mauve et bleuâtre " – je cite – à la nuance gris bleutée des pigeons. L'auteur relate l'amour exclusif d'une chatte des Chartreux et de son maître, elle, " le jabot gonflé, les oreilles basses et le provoquant de ses yeux jaunes " et lui, lui " dédiant quelques litanies rituelles qui convenaient aux grâces caractéristiques d'une chatte dite des Chartreux, pure de race, petite et parfaite... Mon petit puma... Ma chatte des cimes, ma chatte des lilas... " De même, le Général de Gaulle, a fait porter son choix sur un Chat des Chartreux, Ringo de Balmalon, surnommé affectueusement Gri-Gri.*



*Candide des Lilas Bleus*

# Notre site Internet



<http://www.catclubdeparis.fr>

**Un site internet de notre club est à votre disposition, vous y retrouvez tous les détails de nos expositions et d'autres renseignements, n'hésitez pas à nous transmettre vos éventuelles suggestions afin d'améliorer celui-ci.**

**Patrick WATRIN**

# **Prochaines Expositions du Cat Club de Paris**

**-Cormeilles en Parisis les 11 et 12 Février 2012**

**Avec une spéciale Norvégiens organisée avec le concours du  
Club des chats des forêts norvégiennes**

**-St Quentin (02) les 24 et 25 Mars 2012**

**Organisée avec le Lions Club**

**-Bezons les 15 et 16 Septembre 2012**

**D'autres contacts avec des municipalités de la région parisienne  
sont en cours de négociations et donneront sûrement lieu à de  
futurs expositions.**

# POEME

## *Les Yeux du Chat*

*Regarde bien les yeux du chat  
Il rêve, il fait semblant, il dort  
Tout éveillé. Pourtant c'est toi,  
C'est bien toi qu'il épie.  
Mais plonge tes yeux dans les siens,  
Ne les laisse pas t'échapper.  
Très tendrement, tu vas glisser  
Dans l'eau dorée de ce regard,  
Glisser sans fin jusqu'à  
T'anéantir dans son immensité.  
Regarde bien les yeux du chat,  
Bientôt tu seras devenu,  
Sans le savoir, le chat lui-même,  
Les yeux du chat qui regarde.*

**Pierre GABRIEL**

# Règlement dans les expositions FIFé

## Pour obtenir les titres FIFé

**1 Champion (CH)** : 3 certificats C.A.C par 3 juges différents.

**Champion (PR)** : 3 certificats C.A.P par 3 juges différents (pour les chats neutres)

**2 Champion International (IC)** : 3 certificats C.A.C.I B par 3 juges différents dans 2 pays différents.

**Premior International (IP)** : 3 certificats C.A.P.I.B par 3 juges différents dans 2 pays différents.

**3 Grand Champion International (GIC)**

6 certificats C.A.G.C.I B par 3 juges différents dans 3 pays différents

ou 8 certificats C.A.G.C.I.B par 4 juges dans 2 pays différents.

**Grand Premior International (GIP)** :

6 certificats C.A.G.P.I B par 3 juges différents dans 3 pays différents

ou 8 certificats C.A.G.P.I.B par 4 juges dans 2 pays différents.

A la demande des pays non membres de l'Europe, le titre **Euro-Champion CACE** a été changé en **Suprême Champion CACS**

**4 Suprême Champion (CACS)**

9 CACS par 3 juges différents dans 3 pays différents

ou 11 CACS par 6 juges différents dans 2 pays différents.

**Suprême Premior (CAPS)**

9 CAPS par 3 juges différents dans 3 pays différents

ou 11 CAPS par 6 juges différents dans 2 pays différents.

Lorsque le chat a obtenu le nombre de certificat nécessaires à l'obtention d'un titre, il est inscrit automatiquement dans la classe supérieure. Lorsque le chat a obtenu le nombre de certificats nécessaires dans un même pays, le chat ne peut concourir que dans un autre pays ; sinon il doit être inscrit en "Hors Concours". Quand il est Suprême Champion ou Suprême Premior Fife, il peut concourir en Prix d'Honneur.

### **Les meilleurs de variété :**

a) obligation de 3 chats dans la même variété (non castrés)

b) obligation de 3 castrés pour un Meilleur de Variété. Le juge peut refuser de nommer un meilleur de variété si au moins 1 des 3 minimums n'obtient pas 95 points.

### **Les Bests in show :**

L'organisateur peut diriger le déroulement du Best in Show à sa convenance les juges se déplacent en vont vers les chats ou les chats sont présentés aux juges assis par les stewards.

En cas d'égalité l'organisateur peut utiliser 2 méthodes, nommer un juge arbitre (habilité à juger la race) ou effectuer un tirage au sort du juge qui désignera le gagnant.

## MEDECINE DENTAIRE FELINE

### RESORPTION DENTAIRE

Chez les chats on les d'abord appelées caries (à cause des lésions humaines), puis cavités (parce qu'il y a un trou), ensuite lésions cervicales et lésions félines. Plus récemment on les a appelées lésions résorptives odontoclastiques félines et plus simplement lésions résorptives (car humain, chien, chinchilla, cochon d'inde et ouistiti en souffrent aussi). Dernièrement elles ont été renommées « résorption dentaire ».

#### Histologie

La progression du syndrome au niveau cellulaire est maintenant bien connue. Cela commence lorsque les bactéries, situées dans la plaque, causent une réaction inflammatoire dans la gencive. Des produits chimiotactiques attirent des cellules primordiales qui se transforment en odontoclastes. C'est la phase active de la maladie où de nombreux odontoclastes résorbent l'émail ou le cément et créent une lacune dans la dentine. Le nombre d'odontoblastes ne s'accroît pas en proportion avec le nombre d'odontoclastes. Par contre, des cellules inflammatoires immigrent dans la lacune. Le tissu bourgeon mature et la vascularisation s'accroît. C'est le préambule de la phase réparatoire où les odontoblastes produisent un mélange d'os et de cément pour remplacer la dentine perdue. Dans les régions où la vascularisation est marginale, la lésion continue de progresser et finit par pénétrer la chambre pulpaire. Une recherche récente a démontrée que les dents qui apparaissent normales, chez un chat qui souffre de résorption dentaire sur d'autres dents, ont le début de résorption dentaire sur leurs racines. Au commencement ces lésions ne sont pas inflammatoires. Le ligament parodontal dégénère et les fibres de Sharpey perdent leur alignement horizontal. L'espace du ligament parodontal rétrécit et une ankylose dento-alvéolaire en résulte.

#### Étiologie

Le taux d'incidence de cette maladie est resté bas jusqu'aux années '60. Depuis de nombreuses hypothèses ont été avancées, telles que la nourriture en boîtes, le pH de la nourriture, la texture de la nourriture, la castration, les vaccins .....Etc. Aucune de ces hypothèses n'a été prouvée. Il y a 8 ans le Dr. A. Reiter a commencé une recherche sur les niveaux d'hormones calciotropiques chez les chats avec des résorptions dentaires comparés aux niveaux chez les chats sains. Il a mesuré le niveau de l'hormone parathyroïde (PTH), du peptide relié à l'hormone parathyroïde (PTHrP), de la calcitonine (CT), de l'hydroxyvitamine D -25 (25OHD), et de la tétraïodothyronine (T4). Un teste sanguin complet et des radiographies orales étaient aussi obtenues de tous les chats. La seule différence statistiquement valide fut que le niveau de 25OHD était plus haut chez les chats avec les résorptions dentaires que chez les chats sains. Un accroissement de une mmol /L de sérum de 25OHD augmente le risque d'avoir des résorptions dentaires de 2%.

#### Discussion

Les odontoclastes ne sont attirés que par les tissus minéralisés. Normalement, le ligament parodontal, les cémentoblastes, le tissu cémentoïde, les odontoblastes et la pré-dentine ne sont pas calcifiés et protègent la surface des racines de la résorption. Chez les chats affectés, on voit de l'hypercémentose, de la formation de tissu ostéoïde et une calcification graduelle du ligament parodontal. Ces facteurs causent un rétrécissement de l'espace parodontal et une ankylose dentoalvéolaire. Une fois l'ankylose établie, la racine est incorporée dans le phénomène de réorganisation de l'os que l'on trouve dans le reste du corps. Chats et chiens ne synthétisent pas la vitamine D3, ils l'absorbent dans leur nourriture. La recherche a montré que 250 à 500 unités internationales (IU)/Kg de nourriture desséchée sont amplement suffisantes pour les besoins des chats. Dr. Reiter a donc fait analyser 49 diètes commerciales. Dans vingt d'entre elles il a trouvé 30 fois la dose requise de Vitamine D3. Quinze contenaient en fait plus de 10,000 IU/Kg de nourriture desséchée. Les effets de l'hypervitaminose D n'a pas été étudiée chez le chat mais chez le rat elle cause dégénération du ligament parodontal, hypercémentose, formation de tissu ostéoïde, calcification du ligament parodontal, résorption externe de racine et un mélange de résorption osseuse et ostéosclérose. Le principe de Koch n'a pas encore été prouvé mais on peut conclure que l'excès de vitamine D3 joue sûrement un rôle important dans le développement des résorptions dentaires.

Pathologie.

Les lésions apparaissent comme une petite boule de tissu bourgeon au bord de la gencive. La résorption commence près de la jonction cément-émail. Elle progresse au travers de l'émail ou du cément et pénètre la dentine. Une fois là, la lésion peut s'étendre en toute direction. Sans traitement, elle pénètre la chambre pulpaire, à quel point la dent est perdue.

Les stages de progression des lésions sont comme suit :

Stage 1 (TR1) : Perte minimale de tissu dur (cément ou cément et émail)

Stage 2 (TR2) : Perte modérée de tissu dur (cément ou cément et émail, avec perte de dentine sans pénétration du système endodontique). Condition douloureuse. Gencive enflammée.

Stage 3 (TR3) : Perte profonde de tissu dur (cément ou cément et émail, avec perte de dentine sans pénétration du système endodontique cément ou cément et émail, avec perte de dentine et pénétration du système endodontique). La majorité de la structure de la dent est intacte.

Condition très douloureuse. Saignement de la pulpe est visible lors de sondage.

Stage 4 (TR4) : Perte de tissu dur considérable (cément ou cément et émail, avec perte de dentine sans pénétration du système endodontique cément ou cément et émail, avec perte de dentine et pénétration du système endodontique). La majorité de la dent a perdu son intégrité structurelle. Sévère inflammation de la gencive.

TR4a : Couronne et racine sont affectées de manière égale.

TR4b : La couronne est plus endommagée que la racine.

TR4c : La racine est plus endommagée que la couronne.

Stage 5 (TR5) : Les restants de tissu dur sont visibles seulement comme opacités sur les radiographies. La gencive recouvre complètement la région.

## Traitement

A bien changé durant les dernières années. Au début, les dents affectées étaient ignorées ou extraites car on ne savait comment les traiter. Puis on commença à les restaurer à l'aide de ionomère de ver. On les restaurait toutes, du moment que le système endodontique était intact. C'était avant que l'on découvre qu'une grande proportion des dents affectées souffraient aussi de résorption de racines. On recommanda donc de radiographier toutes ses dents avant d'entreprendre quelque traitement que ce soit. On conseilla aussi de ne restaurer que les dents avec racines intactes. Même en suivant ces recommandations on découvrit que

seulement 60% de ces dents restaient asymptomatiques 12 mois plus tard. On en est maintenant revenu à les extraire. Lorsque la condition est avancée, la résorption et l'ankylose rendent ces dents presque impossibles à enlever. Persister à essayer d'extraire ces dents peut résulter à beaucoup de dommage pour le patient. Il existe un autre choix mais la radiographie est indispensable pour le poursuivre.

Si la radiographie montre que :

- les racines se résorbent

- que le ligament parodontal disparaît

-qu'il n'y a pas de signe d'infection péri apicale

on peut amputer la couronne (au niveau de l'os alvéolaire) à l'aide d'une fraise coupante montée sur une turbine à haute vitesse. Soyez sûr qu'il ne reste pas d'esquilles. On élève la gencive gentiment et on la suture au dessus des fragments de racines qui restent en place. C'est très important de laisser le client savoir qu'il reste des racines. Ces racines sont en train de se résorber et d'être remplacées par de l'os. Elles servent en fait d'implant osseux. Pour s'assurer qu'il n'y a pas d'infection il est indispensable d'obtenir une radiographie 6 mois plus tard. Pourquoi laisser des racines ? En faisant cela on minimise le montant de dommage normalement associé à une extraction. De plus, il y a moins de retraite de l'os crestal car l'alvéole reste remplie de tissu. Si votre diagnostic originel s'avère correcte, la radiographie à 6 mois montrera seulement de l'os. Si il y avait une infection présente, la radiographie montrera une pathologie péri apicale. On doit alors rouvrir la gencive et enlever les restants de racines. La bonne nouvelle est que l'infection décoince les morceaux de racines et les rend moins difficile à enlever.

## Conclusion

La résorption dentaire chez le chat reste un phénomène dynamique. Nous en savons beaucoup plus qu'au début mais malheureusement nous n'avons pas encore toutes les réponses à cette condition sérieuse de nos patients félins.

### LE SYNDROME DE LA GINGIVOSTOMATITE

Cette condition a plusieurs étiologies. Toutes les races semblent susceptibles mais les chats de pure race sont prédisposés. Les plus affectés sont les Abyssiniens, les Birmanes, les Himalayens, les Persans et les Siamois.

La présentation change peu, quelque soit l'étiologie : hyperémie gingivale, renflement des gencives, prolifération de tissu bourgeon autour des prémolaires et des molaires. La prolifération peut s'étendre jusqu'aux arches glossopalatines, à l'arrière du palais, et au pharynx. L'inflammation est accompagnée d'ulcération, de mauvaise haleine, de ptyalisme, de dysphagie, d'inappétence, et de perte de poids. Les radiographies montrent des résorptions dentaires et des résorptions de racines. La sévérité des signes varie avec l'étiologie.

### Parodontite adulte

C'est le résultat d'années d'accumulation de plaque, de calcul et d'infection bactérienne. C'est la cause la plus commune de parodontite. C'est une condition chronique de chats adultes qui ne reçoivent pas d'hygiène dentaire quotidienne. Les bactéries responsables sont des anaérobies, Gram négatives ; plus particulièrement des espèces *Actinobacillus* et *Bactéroïdes*. Ces chats présentent avec des signes d'inflammation chronique mais ils répondent bien au nettoyage dentaire. Néanmoins, la présence de mise à nu de bifurcations, de récession gingivale et osseuse, et de poches parodontales peut causer un retour rapide de l'inflammation.

Un changement de la réponse immunitaire peut causer une gingivite ou une stomatite.

Deux formes de maladies immunitaires sont décrites : La déficience immunitaire qui peut être

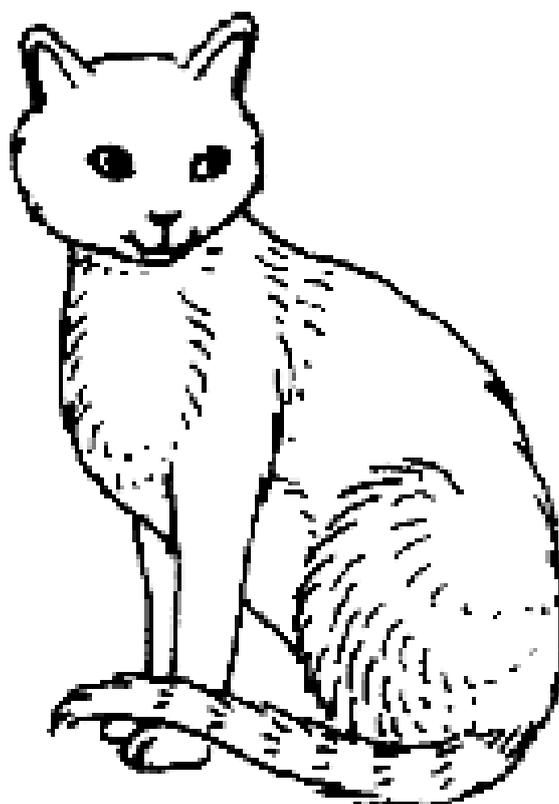
- héréditaire, comme le syndrome de Chediak-Higashi que l'on voit chez les Persans
- acquise comme avec le virus de la leucémie
- secondaire à des déficiences nutritionnelles, à des problèmes endocriniens, au stress, ou à d'autres maladies immunitaires.

L'hypersensibilité qui est en fait une allergie aux constituants de la plaque dentaire. Les chats paraissent souffrir de douleurs aiguës. En fait la condition est chronique. L'examen oral révèle beaucoup de plaque et de calcul, de l'hyperplasie gingivale et du tissu bourgeon. Les radiographies montrent des résorptions de racines et des fragments retenus de racines. L'inflammation de gencive, muqueuse orale et pharynx est habituellement plus sévère dans les cas d'hypersensibilité que dans les cas de déficience immunitaire. Par contre, les résultats de laboratoire sont les mêmes (stomatite lymphocytaire plasmocytaire) quelle que soit la cause. Deux autres syndromes immunitaires sont reconnus. Le premier s'appelle gingivite juvénile féline. Les Abyssiniens et les Persans sont principalement affectés. Le signe clinique principal est une gingivite hyperémique et proliférative. La condition commence lorsque les dents adultes percent la gencive. Les dents sont propres, sans plaque ni calcul. La prolifération progresse au point où la gencive couvre les couronnes des prémolaires et des molaires lorsque le chat atteint l'âge d'un an. Le second s'appelle parodontite juvénile. Les races les plus affectées sont les Siamois, les Maine Coon, et les chats de gouttières. Les individus en question sont souvent petits et en pauvre santé. Ils ont aussi souvent souffert d'une infection respiratoire en tant que chatons. Les symptômes oraux apparaissent lorsque les dents adultes percent. Plaque et calcul s'accumulent rapidement. Les symptômes de la parodontite (mise à nu des bifurcations, récession de gencive et osseuse, formation de poches) sont tous présents. La gencive est enflée et enflammée mais par hyperplasie. Les radiographies montrent des résorptions dentaires, des résorptions de racines ainsi que des raccourcissements de racines. Les symptômes peuvent être localisés ou généralisés. Habituellement, les incisives mandibulaires centrales sont les premières affectées.

## Traitement

Quelque soit l'étiologie, la première à faire est de nettoyer la cavité minutieusement. Là où les conditions sous-jacentes doivent être diagnostiquées, et si possible corrigées. A ce but, testes sanguins complets, comprenant leucémie, immunodéficience virale, péritonite virale, lupus, niveaux de thyroïde, et même, devraient être obtenus. Une nutrition équilibrée devrait être administrée. Si besoin, chirurgie orale, extractions, et procédures de restauration sont instituées. D'autres tests tels que biopsie gingivale (pour histologie et immuno-fluorescence) sérologie (virus Calici), toxoplasme et giardia peuvent être conduits. Le traitement varie avec l'étiologie. Lors du traitement de la gingivite juvénile féline il est indiqué d'éliminer les poches parodontales qui résultent de l'hyperplasie. La gingivectomie est la technique recommandée. Bien que les dents aient l'air propre il les polir de façon à éliminer toute la plaque. Il faut aussi une hygiène dentaire quotidienne assidue jumelée à des nettoyages professionnels réguliers (tous les 2 à 3 mois). La majorité de ces chats arrêtent de réagir à la plaque vers l'âge de 2 ans. Ils redeviennent des chats normaux et requièrent alors moins de nettoyages professionnels. Lors du traitement de la parodontite juvénile et de la stomatite due à des problèmes immunitaires, on doit nettoyer les dents professionnellement tous les 4 à 9 mois. Une bonne hygiène orale devrait être maintenue entre les traitements professionnels. Les dents compromises sont extraites en faisant attention de ne pas laisser de morceaux de racines. Les cas d'hypersensibilité peuvent être traités médicalement (avec corticostéroïdes ou médicaments cytotoxiques). S'il est impossible d'établir un programme d'hygiène quotidien, le seul traitement à long terme qui ait du succès est l'extraction complète des dents. Même là le succès n'est pas de 100%. De 10 à 30% des cas continuent d'avoir besoin de médicaments pour fonctionner correctement.

Loïc Legendre, DVM, FAVD, DAVDC, DEVDC  
Northwest Veterinary Dental Services Ltd.  
[ledentiste@aol.com](mailto:ledentiste@aol.com)



# Ria – Riex le nouveau Règlement du Loof

## **Registre d'Inscription au titre de l'Apparence (RIA)**

Le RIA est destiné aux chats d'apparence raciale distincte dont on ne connaît pas la généalogie. C'est une section annexe du Livre d'Origines, qui permet d'inscrire quatre générations contrôlées avant que la descendance du sujet enregistré sur son apparence ne rejoigne le Livre Principal de la race.

### **Modalités d'inscription**

Ne peuvent être inscrits au RIA que les chats âgés d'au moins 10 mois n'ayant pas de généalogie officiellement connue et ayant l'apparence d'un chat d'une race déjà existante et reconnue par le LOOF.

Le demandeur adresse au LOOF une demande d'inscription au RIA. Suite à cette demande, une session de détermination de race est organisée. Cette détermination est établie par deux juges ou experts habilités par la Commission des standards. La liste des juges et experts habilités par race est publiée annuellement. Chaque club de race peut proposer à la Commission des Standards les juges et experts pour la race dont il a la charge. La Commission des Standards établit la liste. Dans les cas où n'existe pas de club pour une race, la Commission des Standards nomme les juges et experts habilités pour cette race.

La détermination de race peut avoir lieu au siège du LOOF, dans une exposition LOOF ou manifestation organisée par le LOOF (séminaire de juges, etc.).

Le chat doit se rapprocher de très près du standard de la race, être en parfaite condition physique, propre et manipulable. La supériorité des qualités doit dominer sur les petites imperfections.

Dans le cas où une pathologie héréditaire décelable serait connue dans la race, le chat doit prouver qu'il est indemne de cette affection. La liste des affections par race sera publiée et réactualisée en fonction des avancées scientifiques. Les clubs de race, la commission des standards et le conseil scientifique se chargent de collecter ces informations.

Si la détermination de race est positive, le LOOF établit un document intitulé :

« Certificat d'inscription au Registre Initial d'Apparence 1<sup>ère</sup> génération », où figurent les renseignements suivants :

- nom du chat (sans affixe)
- numéro de RIA
- apparence raciale
- sexe
- date de naissance (si elle est connue)
- numéro d'identification
- couleur de la robe
- couleur des yeux
- type de poil
- particularités (s'il y a lieu)
- nom et adresse du propriétaire
- date(s) et lieu(x) de la détermination
- nom des juges ou experts ayant effectué la détermination
- date de l'émission du certificat d'inscription au RIA

Grâce à ce document, le chat peut voir sa descendance inscrite au RIA 2<sup>e</sup> génération, 3<sup>e</sup> génération et 4<sup>e</sup> génération. Il est alors délivré un document généalogique clairement distinct de celui émis pour les chats inscrits au Livre Principal. Pour être approuvé à la reproduction, un chat inscrit au RIA 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> génération doit avoir obtenu deux qualificatifs «EXCELLENT» à 10 mois minimum et prouver qu'ils sont indemnes de toute pathologie héréditaire décelable répertoriée pour la race. Les chats inscrits au RIA doivent impérativement reproduire avec des sujets de la race déterminée inscrits au Livre Principal (pas de RIA ni RIEX). Lorsque les quatre générations sont atteintes (4 générations complètes d'ascendants de même race ou variétés dont les mariages sont autorisés par le LOOF), les produits issus du RIA peuvent intégrer le Livre Principal de la race. Les chats inscrits au RIA ont accès au Championnat dans une exposition LOOF et peuvent obtenir leurs certificats de titre s'ils sont de qualité suffisante.

## **Registre d'Inscription Expérimentale (RIEX)**

Le Registre d'Inscription Expérimental (RIEX) est une section annexe du Livre Principal réservée à l'inscription de la descendance de chats aux origines connues mais dont l'union n'est pas prévue dans la liste des mariages autorisés par le LOOF.

Peuvent être enregistrés en RIEX :

1) les chats issus de l'union de deux races différentes qui n'est pas prévue dans la liste des mariages autorisés par le LOOF. Elle ne peut être le fruit que d'une démarche volontaire de la part de l'éleveur qui doit préalablement avoir déposé un programme d'élevage approuvé par la commission des standards.

Quatre générations issues de mariages reconnus par le LOOF sont nécessaires avant que la descendance puisse bénéficier de l'inscription au Livre Principal.

2) les chats étrangers appartenant à une race et à un Livre d'Origines reconnu par le LOOF mais dans le pedigree duquel un ascendant au moins est issu d'un mariage non autorisé par le LOOF (races et couleurs). Quatre générations issues de mariages reconnus par le LOOF sont nécessaires avant que la descendance puisse bénéficier de l'inscription au Livre Principal.

3) les chats appartenant à une race, variété ou couleur non reconnue par le LOOF, mais issus de parents possédant un pedigree émis par une fédération étrangère reconnue par le LOOF.

Les chats en RIEX appartenant à une race reconnue par le LOOF ont accès au Championnat et peuvent obtenir leurs certificats de titre dans une exposition LOOF s'ils sont de qualité suffisante.

Les chats en RIEX appartenant à une nouvelle race ou nouvelle couleur peuvent être présentés en exposition LOOF et obtenir un excellent s'ils sont de qualité suffisante.

### **Registre de filiation**

Ce registre est destiné à enregistrer la généalogie de chats participant à un programme d'élevage approuvé par la Commission des standards.

Le Registre de filiation doit être considéré comme une « pré-livre », l'inscription de la généalogie ne présageant nullement de la finalité d'inscription au Livre officiel.

*Le LOOF RIA/RIEX/RF – version approuvée le 12/6/2009*



**LOOF**  
**Livre Officiel des Origines Félines**  
<http://www.loof.asso.fr>

# PALMARES LE PERRAY EN YVELINES

## SAMEDI 17/09/2011

JUGES	N° NOM CHAT
PREISS	1 FLAVIE DES TROIS NOBEL (CAC) <b>CAC</b>
PREISS	2 GALATE DE SALANGANE (3/6) <b>EX1- NOM</b>
VELAND	3 GOLD ORAK DE SALANGANE (3/6) <b>EX1- NOM-BIS</b>
PREISS	4 BONNIE RED SILK HOKAMI CZ (6/10) <b>EX1- NOM-BIS</b>
PREISS	6 GARFIELD LORENZO DE LA MADRILENE (6/10) <b>EX1</b>
VELAND	11 IC EVORA DES TROIS NOBELS (CAGCIB) <b>CAGCIB NOM-BIS-4ème BOB</b>
VELAND	12 GINGER DE SALANGANE (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	13 TREVOR WYNDCRESTE OF MANISA (CAC) <b>CAC- NOM-BIS</b>
VELAND	14 FIONA DES TROIS ELFES (6/10) <b>EX1</b>
VELAND	15 FANTOMAS (6/10) <b>EX1 NOM</b>
BRAMBILLA	16 FELLINI DES SHAGS OF SASKATOON (CAC) <b>CAC</b>
BRAMBILLA	17 TACOMA SKY BEYROUGH (6/10) <b>EX1 -BIV- NOM-BIS</b>
DUBOIS	18 IC A WINERAUS'S EH FARANDOLE (CACIB) <b>CACIB -BIV-</b>
DUBOIS	20 RACOONE'S DESTINY (CAP) <b>CAP</b>
DUBOIS	21 AMISHA OF KATJAN'S DREAM CORNER (6/10) <b>EX1</b>
DUBOIS	23 LEAENA SANTO DOMINGO (3/6) <b>EX1</b>
VELAND	25 STARSUPERNOVA SELDANA DI C (6/10) <b>EX1 -BIV-</b>
VELAND	26 SIR FLANNAGHAN OF MOUNT STEELE (3/6) <b>EX1</b>
VELAND	27 CH CHRISCOON DON TE QUIERO (CACIB) <b>CACIB NOM-BIS- 2 ème BOB</b>
VELAND	28 TIMARACOON'S GOLDA MAE (6/10) <b>EX1</b>
PREISS	29 SIR MAVERIK OF MOUNT STEELE (3/6) <b>EX1- NOM</b>
PREISS	32 NORDIC GHOST JUST IN TIME (3/6) <b>EX1 -BIV-</b>
PREISS	33 MARILYN LEAH OF NORWAY (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	34 EP CAMDEN DE LAILOKEN (PH) <b>PH NOM-BIS</b>
PREISS	35 FAN DI FENDI DU CLOS DE CACHADAR (CAC) <b>CAC- NOM</b>
PREISS	36 FOLLI FOLLIE DU CLOS DE CACHADAR*F (CAC) <b>CAC</b>
PREISS	37 GENGIS KHÄN DU DOMAINE DES COMTES DE MOSCONE (3/6) <b>EX1 -BIV-</b>
VELAND	38 CH TWISTED SISTER DES FINES TERRES (CACIB) <b>CACIB- NOM-BIS</b>
VELAND	39 F*FOREST CAT FARREL-JW (CAC) <b>CAC -BIV-</b>
VELAND	40 GILMITH DE LA COLLINE D'ASTRAÏA (6/10) <b>EX1</b>
VELAND	41 UBIX AV TRILLEMARKA (3/6) <b>EX1- NOM</b>
VELAND	44 GIZEH DU KHENG HUA (6/10) <b>EX2</b>
PREISS	45 CH MIGOTO'S KAMELIA (CACIB) <b>CACIB- NOM</b>
PREISS	46 FENIX DU FETICHE ROYAL (CAP) <b>CAP</b>
PREISS	47 GOLDFINGER DE LA POMPONNETTE (3/6) <b>EX1</b>
DUBOIS	48 FJORDGYN DE LA TOUR D'EDEN (CAC) <b>CAC</b>
DUBOIS	49 GAELIC LEGEND DE LAILOKEN (6/10) <b>EX1 -BIV- NOM</b>
DUBOIS	50 GIZMO DE LA POMPONNETTE (3/6) <b>EX1</b>
DUBOIS	51 GARANCIA DE L'ALANTOLIE (3/6) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	53 FINAL FANTASY VII DE LOVEWOODS (CAP) <b>CAP</b>
BRAMBILLA	54 GILGAD'S KARMA KILLER (6/10) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	55 GINSENG DU DOMAINE DES COMTES DE MOSCONE (3/6) <b>EX1 -BIV- NOM-BIS</b>
BRAMBILLA	56 GAËLYS DU DOMAINE DES COMTES DE MOSCONE (3/6) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	58 GOO GOO DOLLS DU CLOS DE CACHADAR (3/6) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	59 GIP COLEMAN HAWKINS DE LAILOKEN (CAPS) <b>CAPS-- NOM</b>
BRAMBILLA	60 PR ELISA DE LA POMPONNETTE (CAPIB) <b>CAPIB -BIV- NOM-BIS</b>
BRAMBILLA	61 FOREST DE LA TOUR D'EDEN (CAP) <b>CAP</b>
BRAMBILLA	62 GALLIANO DU ROYAUME DE TALMANIS (3/6) <b>EX1</b>
DUBOIS	63 GIP EGOISTE DES MONTS BRUMEUX (CAPS) <b>CAPS- NOM</b>
DUBOIS	64 GANDALF THE WHITE DE LAILOKEN*F (3/6) <b>EX1</b>
DUBOIS	66 CALAQUENDI DOLLS ANNUSKA (CAC) <b>CAC</b>
VELAND	67 IC FINWE DE SHANGRILA (CAGCIB) <b>CAGCIB</b>
VELAND	68 IC DAPHNEE DU PUY DU FOU (CAGCIB) <b>CAGCIB</b>
VELAND	69 CH FLEUR DE LYS D'ALAUNGPAYA (CAC) <b>CAC -BIV-</b>
VELAND	72 GYPSIE DE LA PERLE D'OR (6/10) <b>EX1</b>
VELAND	73 GASBY DE LA PERLE D'OR (3/6) <b>EX1 -BIV-</b>
VELAND	75 GUCCI DES MONTS DE BOHEME (3/6) <b>EX1</b>
VELAND	79 GIC DUNE DE PAJEROS (CACS) <b>CACS</b>

PREISS	80	GIP BEAUREGARD VAN CHEOPS (CAPS)	CAPS
PREISS	81	GAÏA DE LA CHALARDIERE (6/10)	EX1 -BIV- NOM -
PREISS	84	GUEULE D'AMOUR D'ALAUNGPAYA (3/6)	EX1
PREISS	86	GALLA DES CIPANGOS (3/6)	EX1
BRAMBILLA	92	GIC GOLDEN ROCK NAOS (CACS)	CACS
BRAMBILLA	93	CH EDELWEISS DE LA PERLE D'OR (CACIB)	CACIB -BIV- NOM -
BRAMBILLA	94	IC EOLINE DU LAC DE SEVIGNE (CAP)	CAP
BRAMBILLA	96	FADETTE DE PAJEROS (6/10)	EX1
BRAMBILLA	97	GEMME LA VIE DU ROYAUME DES MUSES (3/6)	EX1
BRAMBILLA	98	PAQUERETTE GAZELLE BELLE (3/6)	EX1 -BIV-
PREISS	99	CH DALILA D'HIGHLAND (CACIB)	CACIB -BIV-
PREISS	101	GATSBY CHATTERLEY DU MANOIR D'AMBRE (3/6)	EX1
DUBOIS	104	PR BOGOTA DES CIPANGOS (CAPIB)	CAPIB-- NOM
DUBOIS	106	FLORA DU DOMAINE DES MUSES (6/10)	EX1
DUBOIS	107	GABBANA DES MONTS DE BOHEME (3/6)	EX1
VELAND	108	GENTIANA AQUA ALLEGORIA DE L'ORMARYNE (6/10)	EX1- NOM
DUBOIS	110	FIRST LADY LOVE DE LA BOUNCEYANE (CAC)	CAC
DUBOIS	111	FEDORA FLORE DE LADY HAWK (6/10)	EX1
DUBOIS	112	GIC AIDA DE L'ORMARYNE (CACS)	CACS -BIV- NOM -
DUBOIS	113	IC AMOR AMOR DE LA PERLE D'OR (CAGCIB)	CAGCIB
DUBOIS	114	FEU D'AMOUR DES LAZURITES (CAC)	CAC- NOM
DUBOIS	116	EBENE DE LA GUILLEBOTTE (CAC)	CAC
DUBOIS	117	FAROUK DE LA CHALARDIERE (CAP)	CAP
DUBOIS	119	GAÏA DE LA PERLE D'OR (6/10)	EX1 -BIV-
DUBOIS	124	GAVROCHE DU PUY DU FOU (3/6)	EX1- NOM
DUBOIS	126	GINA DES MONTS DE BOHEME (3/6)	EX1
BRAMBILLA	128	SIBIRMAGI GHOST (CAC)	CAC -BIV- NOM
BRAMBILLA	129	IAROMIRA FRANCESKA (CAC)	CAC
BRAMBILLA	131	HEBE AMAVI (6/10)	EX1
VELAND	132	FEBUS DES REVES DU SERAIL (6/10)	EX1
PREISS	133	CH FIRMIN DE LA FORET VERTE (CACIB)	CACIB
VELAND	134	FENIX DES REVES DU SERAIL (6/10)	EX1
BRAMBILLA	135	FIRST LADY DE HAPSHETSOUT (CAC)	CAC
DUBOIS	141	IC ABSOLUTELY WALK THIS WAY (CAGCIB)	CAGCIB
DUBOIS	142	IC KANPUR AD VITAM AETERNAM (CAGCIB)	CAGCIB- NOM-BIS
DUBOIS	143	CH KANPUR ALEA JACTA EST (CACIB)	CACIB- NOM-BIS- 1er BOB
DUBOIS	144	KOPPLEKATZ EXOTIC OF CLAIRIERE O FEE (CAC)	CAC
DUBOIS	145	ENCHANTEDTAILS SHANIA OF ASIAN SAFARI (CAC)	CAC
DUBOIS	149	WILDTEMPTATION NEC PLUS ULTRA (3/6)	EX1
DUBOIS	150	ASIAN SAFARI GATSBY GIRL (3/6)	EX1- NOM-BIS
BRAMBILLA	153	GIC ELYOT DE L'ARCHE BLEUE (CACS)	CACS -BIV- NOM
BRAMBILLA	154	EC UXIANE DE L'ARCHE BLEUE (CAGPIB)	CAGPIB NOM-BIS
BRAMBILLA	155	CH FIFTY DE L'ARCHE BLEUE (CACIB)	CACIB
BRAMBILLA	156	FRODON DU PARC AUX LOUPS (CAC)	CAC
BRAMBILLA	158	FILEA DU MAS DE LA PERRIERE (CAC)	CAC- NOM
BRAMBILLA	160	JASPER DE LA PAQUERETTE (6/10)	EX1- NOM-BIS
BRAMBILLA	161	UDIVINE DE LA RAMEE (6/10)	EX1
BRAMBILLA	163	LILAS DE LA PAQUERETTE (3/6)	EX1 -BIV- NOM
BRAMBILLA	166	DUSHARA BRID BHAN (CAC)	CAC
DUBOIS	169	GUESS PRINCESSE CATS LOVE (6/10)	1 ER
PREISS	170	FAIROUZ DE L'ALLEE DU ROI (CAC)	CAC
PREISS	171	DAISY MAY DE L'ALLEE DU ROI (CAC)	CAP- NOM-BIS
VELAND	172	FEDORA DES ANGES DU PARADIS (CAC)	CAC NOM-BIS-3ème BOB
VELAND	173	GRETA BARVAZ UN PRINCE A PARIS (6/10)	EX1 NOM-BIS
PREISS	174	CH ALARIO VITUS (CACIB)	CACIB- NOM
PREISS	175	ESQUIVE DE LAF 53511 (CAC)	CAC
VELAND	176	SAMSARA F'ASHMAH (CAC)	CAC
PREISS	177	SAMSARA G'JAMAICA (3/6)	EX1- NOM-BIS
PREISS	178	SAMSARA FLYMETOTHEMOON (CAC)	CAC- NOM
VELAND	179	FLOCON DE LA MALVOISINE (CAC)	CAC - NOM-BIS
VELAND	180	BY ARISTOTLE BIRGITTE DE BOUDOIR (6/10)	EX1
BRAMBILLA	181	FILOU BOY (HCL)	1 er NOM-BIS
BRAMBILLA	182	SIR CARLO COLUCCI OF MOUNT STEELE (3/6)	EX1
VELAND	183	BORN TO LOVE ILLUSION (CAC)	CAC
BRAMBILLA	184	LA GUMMI OF LINLITHGOWSHIRE (3/6)	EX

# PALMARES LE PERRAY EN YVELINES

## DIMANCHE 18/09/2011

JUGES

N° CHATS

VELAND	1	FLAVIE DES TROIS NOBEL (CAC) <b>CAC -NOM</b>
VELAND	2	GALATE DE SALANGANE (3/6) <b>EX1 -NOM</b>
DUBOIS	3	GOLD ORAK DE SALANGANE (3/6) <b>EX1-NOM-BIS</b>
DUBOIS	6	GARFIELD LORENZO DE LA MADRILENE (6/10) <b>EX1</b>
VELAND	9	GRASIELLA DE KERNEVEZ (6/10) <b>EX1 -NOM -BIS</b>
DUBOIS	11	IC EVORA DES TROIS NOBELS (CAGCIB) <b>CAGCIB-NOM-BIS-3<sup>ème</sup> BOB</b>
DUBOIS	12	GINGER DE SALANGANE (3/6) <b>EX1</b>
VELAND	13	TREVOR WYNDCRESTE OF MANISA (CACIB) <b>CACIB -NOM-BIS</b>
PREISS	17	TACOMA SKY BEYROUTH (6/10) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	18	IC A WINERAUS'S EH FARANDOLE (CACIB) <b>CACIB</b>
BRAMBILLA	20	RACOONE'S DESTINY (CAP) <b>CAP</b>
BRAMBILLA	23	LEAENA SANTO DOMINGO (3/6) <b>EX1 -BIV</b>
BRAMBILLA	25	STARSPERNOVA SELDANA DI C (6/10) <b>EX1 -BIV-NOM -BIS</b>
BRAMBILLA	26	SIR FLANNAGHAN OF MOUNT STEELE (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	27	CH CHRISCOON DON TE QUIERO (CACIB) <b>CACIB-NOM-BIS-2<sup>ème</sup> BOB</b>
VELAND	29	SIR MAVERIK OF MOUNT STEELE (3/6) <b>EX1</b>
VELAND	32	NORDIC GHOST JUST IN TIME (3/6) <b>EX1-NOM-BIS</b>
VELAND	33	MARILYN LEAH OF NORWAY (3/6) <b>EX1</b>
DUBOIS	34	EP CAMDEN DE LAILOKEN (PH) <b>PH-NOM-BIS</b>
DUBOIS	35	FAN DI FENDI DU CLOS DE CACHADAR (CAC) <b>CAC</b>
DUBOIS	36	FOLLI FOLLIE DU CLOS DE CACHADAR*F (CAC) <b>CAC</b>
DUBOIS	37	GENGIS KHÄN DU DOMAINE DES COMTES DE MOSCONE (3/6) <b>EX1 -BIV</b>
DUBOIS	38	CH TWISTED SISTER DES FINES TERRES (CACIB) <b>CACIB</b>
DUBOIS	39	CH F*FOREST CAT FARREL-JW (CACIB) <b>CACIB -BIV-NOM</b>
DUBOIS	41	UBIX AV TRILLEMARCA (3/6) <b>EX1</b>
DUBOIS	44	GIZEH DU KHENG HUA (6/10) <b>EX1</b>
VELAND	45	CH MIGOTO'S KAMELIA (CACIB) <b>CACIB-NOM-BIS</b>
VELAND	46	FENIX DU FETICHE ROYAL (CAP) <b>CAP</b>
VELAND	47	GOLDFINGER DE LA POMPONNETTE (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	48	FJORDGYN DE LA TOUR D'EDEN (CAC) <b>CAC</b>
PREISS	49	GAELIC LEGEND DE LAILOKEN (6/10) <b>EX1 -BIV-NOM</b>
PREISS	50	GIZMO DE LA POMPONNETTE (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	51	GARANCIA DE L'ALANTOLIE (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	54	GILGAD'S KARMA KILLER (6/10) <b>EX1</b>
PREISS	55	GINSENG DU DOMAINE DES COMTES DE MOSCONE (3/6) <b>EX1 -BIV-NOM</b>
PREISS	56	GAËLYS DU DOMAINE DES COMTES DE MOSCONE (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	58	GOO GOO DOLLS DU CLOS DE CACHADAR (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	59	GIP COLEMAN HAWKINS DE LAILOKEN (CAPS) <b>CAPS-NOM</b>
PREISS	60	PR ELISA DE LA POMPONNETTE (CAPIB) <b>CAPIB -BIV</b>
PREISS	61	FOREST DE LA TOUR D'EDEN (CAP) <b>CAP</b>
PREISS	62	GALLIANO DU ROYAUME DE TALMANIS (3/6) <b>EX1</b>
VELAND	63	GIP EGOISTE DES MONTS BRUMEUX (CAPS) <b>CAPS -NOM</b>
VELAND	64	GANDALF THE WHITE DE LAILOKEN*F (3/6) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	65	KOC POL CAT MAPLE SYRUP CANOY (CAC) <b>CAC</b>
VELAND	66	CALQUENDI DOLLS ANNUSKA (CAC) <b>CAC</b>
DUBOIS	67	IC FINWE DE SHANGRILA (CAGCIB) <b>CAGCIB</b>
DUBOIS	68	IC DAPHNEE DU PUY DU FOU (CAGCIB) <b>CAGCIB</b>
DUBOIS	69	CH FLEUR DE LYS D'ALAUNGPAYA (CACIB) <b>CAC -BIV-NOM</b>
DUBOIS	72	GYPSIE DE LA PERLE D'OR (6/10) <b>EX1</b>
DUBOIS	73	GASBY DE LA PERLE D'OR (3/6) <b>EX1-NOM</b>
DUBOIS	75	GUCCI DES MONTS DE BOHEME (3/6) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	79	GIC DUNE DE PAJEROS (CACS) <b>CACS</b>
VELAND	82	GRACE DE LA PERLE D'OR (6/10) <b>EX1-NOM</b>
VELAND	84	GUEULE D'AMOUR D'ALAUNGPAYA (3/6) <b>EX1</b>
VELAND	90	GEM CHATTERLEY DU MANOIR D'AMBRE (3/6) <b>EX1 -BIV</b>
PREISS	91	GIC DONATELLO DE LA PERLE D'OR (CACS) <b>CACS -BIV</b>
PREISS	93	CH EDELWEISS DE LA PERLE D'OR (CACIB) <b>CACIB-NOM</b>
PREISS	94	IC EOLINE DU LAC DE SEVIGNE (CAP) <b>CAP-NOM-BIS</b>
PREISS	95	GYPSE DE LA PERLE D'OR (6/10) <b>EX1</b>
BRAMBILLA	97	GEMME LA VIE DU ROYAUME DES MUSES (3/6) <b>EX1</b>
PREISS	98	PAQUERETTE GAZELLE BELLE (3/6) <b>EX1 -BIV</b>

BRAMBILLA	99	CH DALILA D'HIGHLAND (CACIB)	CACIB
BRAMBILLA	101	GATSBY CHATTERLEY DU MANOIR D'AMBRE (3/6)	EX1 -BIV
BRAMBILLA	104	PR BOGOTA DES CIPANGOS (CAPIB)	CAPIB-NOM
DUBOIS	108	GENTIANA AQUA ALLEGORIA DE L'ORMARYNE (6/10)	EX1
PREISS	110	FIRST LADY LOVE DE LA BOUNCEYANE (CAC)	CAC
PREISS	111	FEDORA FLORE DE LADY HAWK (6/10)	EX1
BRAMBILLA	112	GIC AIDA DE L'ORMARYNE (CACS)	CACS -BIV-NOM
BRAMBILLA	113	IC AMOR AMOR DE LA PERLE D'OR (CAGCIB)	CAGCIB
BRAMBILLA	114	FEU D'AMOUR DES LAZURITES (CAC)	CAC
BRAMBILLA	115	FLORINE DE PAJEROS (CAC)	CAC
BRAMBILLA	117	FAROUK DE LA CHALARDIERE (CAP)	CAP-NOM
BRAMBILLA	119	GAÏA DE LA PERLE D'OR (6/10)	EX1
BRAMBILLA	124	GAVROCHE DU PUY DU FOU (3/6)	EX1
BRAMBILLA	126	GINA DES MONTS DE BOHEME (3/6)	EX1 -BIV -NOM
DUBOIS	128	SIBIRMAGI GHOST (CAC)	CAC
DUBOIS	129	IAROMIRA FRANCESKA (CAC)	CAC
DUBOIS	131	HEBE AMAVI (6/10)	EX1 -BIV-NOM
BRAMBILLA	132	FEBUS DES REVES DU SERAIL (6/10)	EX1
VELAND	133	CH FIRMIN DE LA FORET VERTE (CACIB)	CACIB
BRAMBILLA	134	FENIX DES REVES DU SERAIL (6/10)	EX1
PREISS	135	FIRST LADY DE HAPSHETSOUT (CAC)	CAC
BRAMBILLA	140	GRACE OF OSIRIS BENGAL (3/6)	EX1
BRAMBILLA	141	GIC ABSOLUTELY WALK THIS WAY (CACS)	CACS
BRAMBILLA	142	IC KANPUR AD VITAM AETERNAM (CAGCIB)	CAGCIB
BRAMBILLA	143	IC KANPUR ALEA JACTA EST (CAGCIB)	CAGCIB-NOM-BIS-1 <sup>er</sup> BOB
BRAMBILLA	145	ENCHANTEDTAILS SHANIA OF ASIAN SAFARI (CAC)	CAC-NOM
BRAMBILLA	146	KAWALIK FANCY FERRAH (CAP)	CAP
BRAMBILLA	149	WILDTEMPTATION NEC PLUS ULTRA (3/6)	EX1 -NOM
VELAND	153	GIC ELYOT DE L'ARCHE BLEUE (CACS)	CACS-NOM
VELAND	154	EC UXIANE DE L'ARCHE BLEUE (CAGPIB)	CAGPIB -NOM-BIS
VELAND	155	CH FIFTY DE L'ARCHE BLEUE (CACIB)	CACIB
VELAND	156	FRODON DU PARC AUX LOUPS (CAC)	CAC
VELAND	157	FROGGY DES CHATS PICHAPO (CAC)	CAC -BIV-NOM-BIS
VELAND	160	JASPER DE LA PAQUERETTE (6/10)	EX1-NOM-BIS
VELAND	161	UDIVINE DE LA RAMEE (6/10)	EX1
VELAND	162	GESSE DU PARC AUX LOUPS (3/6)	EX1 -BIV -NOM-BIS
PREISS	164	FELIOR DE L'ILE DE France (CAC)	CAC-NOM
PREISS	165	FLORA DE L'ILE DE FRANCE (CAC)	CAC-NOM
PREISS	166	DUSHARA BRID BHAN (CAC)	CAC
VELAND	169	GUESS PRINCESSE CATS LOVE (6/10)	1 ER
DUBOIS	170	FAIROUZ DE L'ALLEE DU ROI (CAC)	CAC
DUBOIS	171	DAISY MAY DE L'ALLEE DU ROI (CAP)	CAP -NOM-BIS
PREISS	172	FEDORA DES ANGES DU PARADIS (CAC)	CAC-NOM-BIS-4 <sup>eme</sup> BOB
PREISS	173	GRETA BARVAZ UN PRINCE A PARIS (6/10)	EX1-NOM-BIS
DUBOIS	174	CH ALARIO VITUS (CACIB)	CACIB-NOM-BIS
DUBOIS	175	ESQUIVE DE LAF 53511 (CAC)	CAC-NOM
PREISS	176	SAMSARA F'ASHMAH (CAC)	CAC
DUBOIS	177	SAMSARA G'JAMAICA (3/6)	EX1 -NOM-BIS
DUBOIS	178	SAMSARA FLYMETOTHEMOON (CAC)	CAC
PREISS	179	FLOCON DE LA MALVOISINE (CAC)	CAC-NOM
PREISS	180	BY ARISTOTLE BIRGITTE DE BOUDOIR (6/10)	EX1
PREISS	181	FILOU BOY (HCL)	1 ER-BIS
PREISS	182	SIR CARLO COLUCCI OF MOUNT STEELE (3/6)	EX1
BRAMBILLA	183	BORN TO LOVE ILLUSION (CAC)	CAC
VELAND	184	LA GUMMI OF LINLITHGOWSHIRE (3/6)	1 ER
BRAMBILLA	185	GLANTINE DU MENNE-VAL (6/10)	EX1 -BIV
PREISS	186	GIVE ME A KISS DE L'ANGE MUMIAH (3/6)	EX1

## Contacts :



Fédération Internationale Féline

<http://fifeweb.org/index.php/>



Fédération Féline Française

<http://www.ffeline.com/>



**CAT CLUB DE PARIS**  
et des Provinces Françaises  
Mme ARELLI Suzanne  
**2 Square Georges Contenot**  
**75012 PARIS**  
Tel / Fax 01 46 28 26 09  
<http://www.catclubdeparis.fr/>



Livre Officiel des Origines Félines

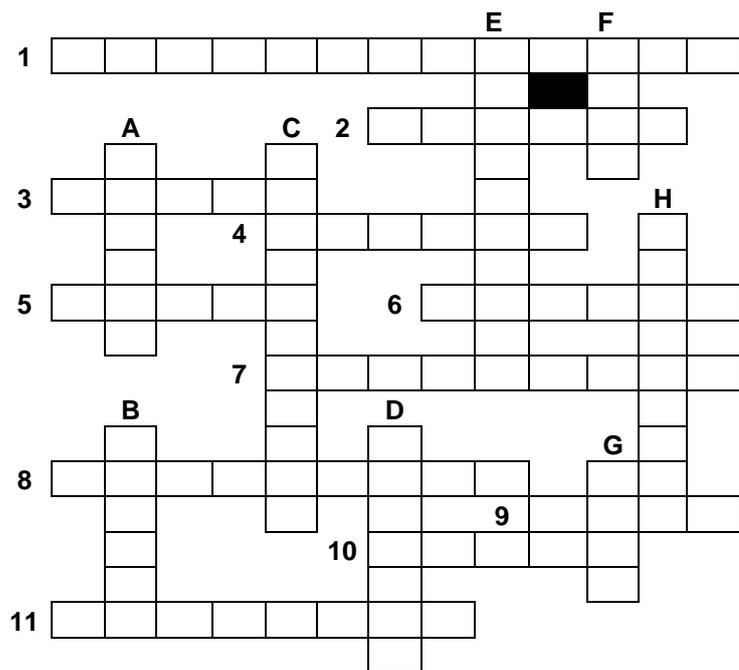
[www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)

**LOOF**  
Livre Officiel des Origines Félines  
<http://www.loof.asso.fr>



<http://www.purina-proplan.fr/>

Grille à compléter en vous aidant des définitions suivantes :



**Horizontalement :**

1. premier langage de communication du chat
2. le chat s'amuse souvent avec
3. Le chat est le seul qui le fait avec sa proie
4. Porte toujours ses gants
5. Pousser son cri le permet
6. Vient rarement seul à la naissance
7. Souvent, ils en sont de redoutables
8. Tout éleveur doit en avoir une
9. Le chaton intrépide ne la connaît pas
10. Appartiennent à cette grande famille
11. Tout chat de race a le sien

**Verticalement ;**

- A. Son passe temps favori
- B. Minaude souvent
- C. Aime y grimper
- D. Le fauteuil ne les apprécie pas
- E. Ne se les rase jamais
- F. tous les chats sont gris
- G. le chat les a très développés
- H. Si cet oiseau est étourdi, il deviendra un petit déjeuner apprécié du chat

Solution Page 27

# EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

Toutes Races  
Organisée par le Cat Club de Paris

Avec la participation du  
Club des chats des forêts norvégiennes

## Spéciale Norvégiens



**11 et 12 FEVRIER 2012**  
**CORMEILLES en PARISIS (95)**

Salle des Fêtes Rue Emy Les Drés Parking Gratuit  
Horaires 10h00 18h30 Tarif Adulte 5€



Renseignements sur : <http://www.catclubdeparis.fr>

# EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

TOUTES RACES

Organisée par  
le Cat Club  
de Paris



**24 et 25 MARS 2012**

## ST QUENTIN (02)

Dalais FERVAQUES Horaires 12h00 18h30



Renseignements sur : <http://www.catclubdeparis.fr>

# EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

Organisée par Le Cat Club de Paris



**Les 15 et 16 Septembre 2012**

## BEZONS (95)

Espace Aragon Rue Francis Pressensé  
Horaires 10h00 18h30 Tarif Adulte 5€



										<b>E</b>	<b>F</b>			
<b>1</b>	R	O	N	R	O	N	N	E	M	E	N	T	S	
									O		U			
		<b>A</b>				<b>C</b>	<b>2</b>	S	O	U	R	I	S	
		D				A				S		T		
<b>3</b>	J	O	U	E	R					T			<b>H</b>	
		R		<b>4</b>	B	I	R	M	A	N		E		
		M			R				C			T		
<b>5</b>	V	I	V	R	E			<b>6</b>	C	H	A	T	O	N
		R			A				E			U		
				<b>7</b>	C	H	A	S	S	E	U	R	S	
		<b>B</b>			H				<b>D</b>			N		
		C			A			G			<b>G</b>	E		
<b>8</b>	C	H	A	T	T	E	R	I	E		S	A		
		A			S		I		<b>9</b>	P	E	U	R	
		T				<b>10</b>	F	E	L	I	N			
		T					F				S			
<b>11</b>	P	E	D	I	G	R	E	E						
							S							



Document réalisé pour le Cat Club de Paris

[watrinpat@free.fr](mailto:watrinpat@free.fr)

- Janvier 2012